SCP PLAISANT-BUSUTTIL
Commissaires de Justice Associés

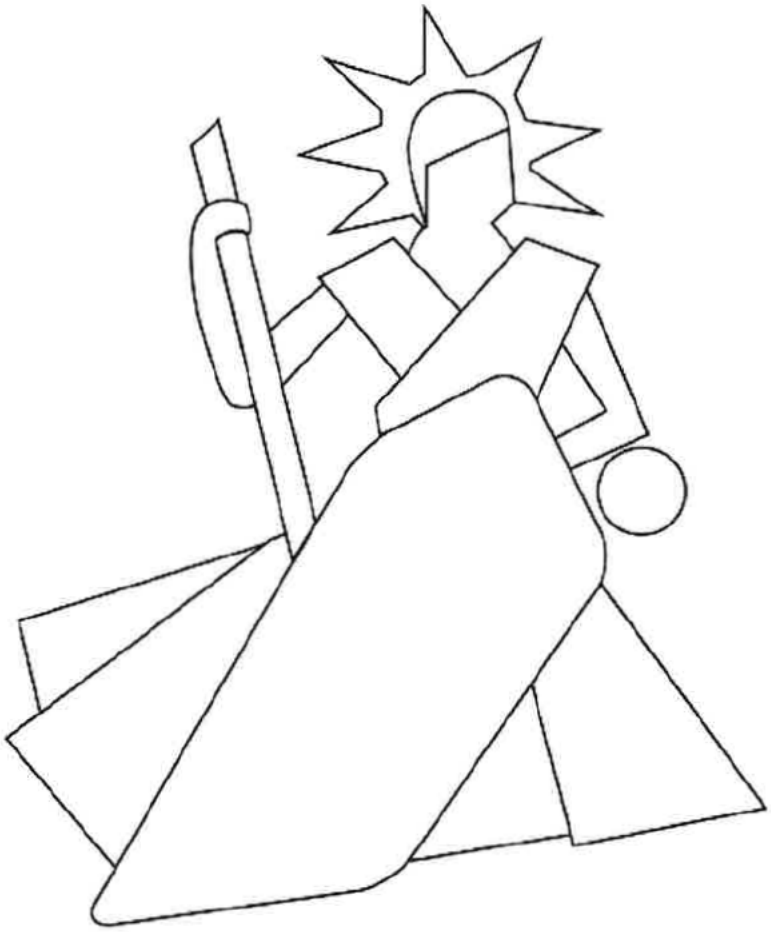

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

PREMIERE EXPEDITION

SCP PLAISANT-BUSUTTIL
Commissaires de Justice
Associés
14 Rue Edouard Delanglade
13006 Marseille

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ
ET LE DIX FEVRIER

A LA DEMANDE DE :

- LE SYNDICAT DE L'IMMEUBLE SIS 78 COURS GOUFFE 13006 MARSEILLE représenté par son syndic en exercice le CABINET LAUGIER FINE, dont le siège social est à (13286) MARSEILLE 7ÈME, 133 Rue de Rome, lui-même représenté par son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

LAQUELLE NOUS EXPOSE :

* *Qu'il a fait délivrer un commandement valant saisie immobilière à l'encontre de* [redacted] *pour un non-paiement des charges de copropriété.*
* *Que faute de paiement dans le délai imparti, il entend que nous nous transportions sur place afin de procéder à toutes constatations utiles, et notamment réaliser l'état des lieux descriptif.*

C'est pourquoi déférant à cette réquisition,

NOUS, SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
C.PLAISANT – C. BUSUTTIL
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES –
CYRIL BUSUTTIL SOUSSIGNE
DOMICILIES, 14, RUE EDOUARD DELANGLADE, 13006 MARSEILLE

Nous nous sommes transportés ce jour aux environs de 10.00h sis 78 COURS GOUFFE 13006 MARSEILLE et en présence de notre requérante nous constatons ce qui suit :

Advenus, nous rencontrons notre requérant qui réitère ses déclarations et nous invite à procéder à toutes constatations utiles. Nous sommes assistés de la société ABC Delta au titre de serrurier, de la société Diagnostic José Silva, au titre de diagnostiqueur. Des policiers nous assistent es qualité de témoins.

Nous relevons qu'il s'agit d'un bien situé 78 Cours Gouffé dans le 6ème arrondissement de Marseille et cadastré 824 C33, constituant le lot 7, un appartement type 2, situé au 3ème étage donnant sur le Cous Gouffé. Une Cave n° 6 en sous-sol de l'immeuble.

<u>Lot 7, un appartement type 2, situé au 3ème étage donnant sur le Cous Gouffé</u>

Nous relevons l'accès se réalise par le biais d'une porte de bois ayant fait l'objet de dégradation et dont un plaquage en bois est positionné sur la porte.

Nous constatons que le logement est occupé par [redacted] qui nous indique avoir succédé à son père en ce qui concerne la titularité du bail.

Il nous dit qu'il nous ferra parvenir le bail prochainement, son père étant en possession de ce dernier.

L'accès dessert la **pièce de vie avec cuisine ouverte**, dont le revêtement inférieur est d'aspect souple. Nous constatons que les murs sont habillés d'une coloris grisâtre coté cuisine, et a motif floral coté salon. Un faux plafond avec spots est visible et notons que la pièce s'ouvre sur le cours Gouffé par deux fenêtres à deux vantaux en bois en état d'usage.

Une cuisine équipée est présente dans l'espace et l'occupant nous indique que son père a réalisé de nombreux travaux, notamment électrique.

Nous poursuivons notre accédit avec **l'espace sanitaire** accessible par une porte de bois moulurée. Une cuvette a l'anglaise avec chasse dorsale est visible et notons une aération sur les parties communes.

Par la suite, au sein de **l'unique chambre de l'appartement**, nous relevons un revêtement souple également en état d'usage et notons que la pièce est fortement encombrée. Des cloisons ont été positionnées permettant de créer une zone, un espace bureau. La pièce s'ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à deux vantaux en bois en état d'usage

Il est bon de noter qu'une mezzanine a été réalisée, celle-ci étant encombrée empêchant son accès. Nous constatons que la création de celle-ci semble artisanale en raison du manque d'habillage du mur de l'immeuble, où les pierres de scellement sont encore visibles.

Nous finissons avec **la salle d'eau** et relevons qu'une baignoire d'angle est présente, toute comme une vasque en faïence reposant sur un meuble bas. Une peinture bleutée est perceptible et notons qu'un plaquage en carrelage est positionné en pourtour de la baignoire. Un carrelage vert en état correct habille le sol.

Il est bon de noter que les caves ne sont pas numérotées et qu'il nous est impossible de localiser la cave portant la numérotation 36.

Nos constatations terminées, nous dressons le présent procès verbal, pour servir et valoir ce que de droit, à notre requérante. Nous joignons au présent les photographies prises sur les lieux, revêtues de notre cachet et de notre signature

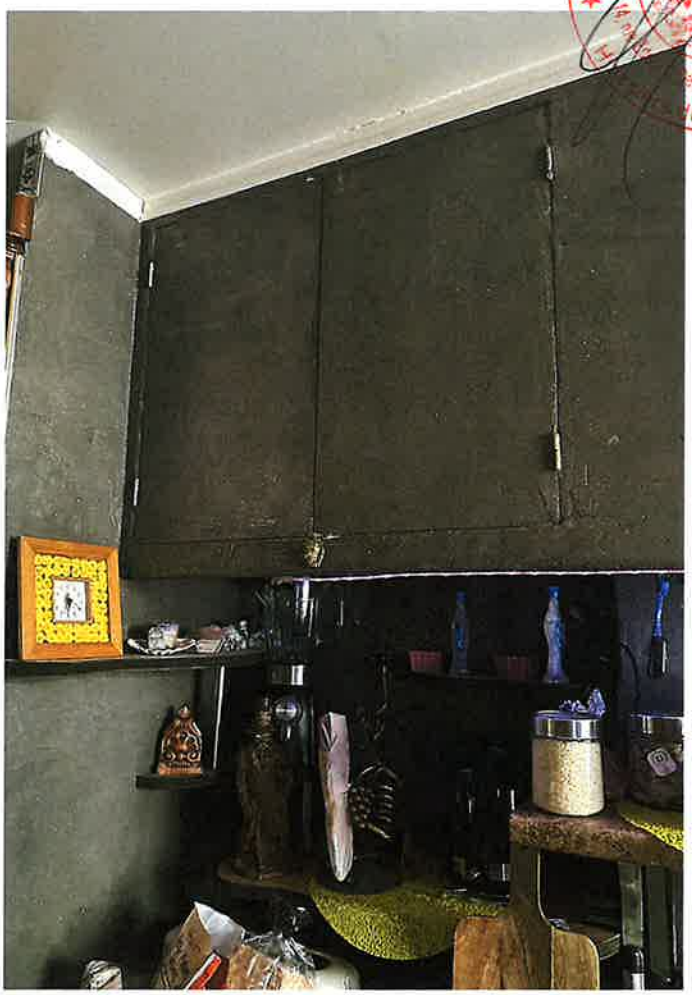

WOJTEK

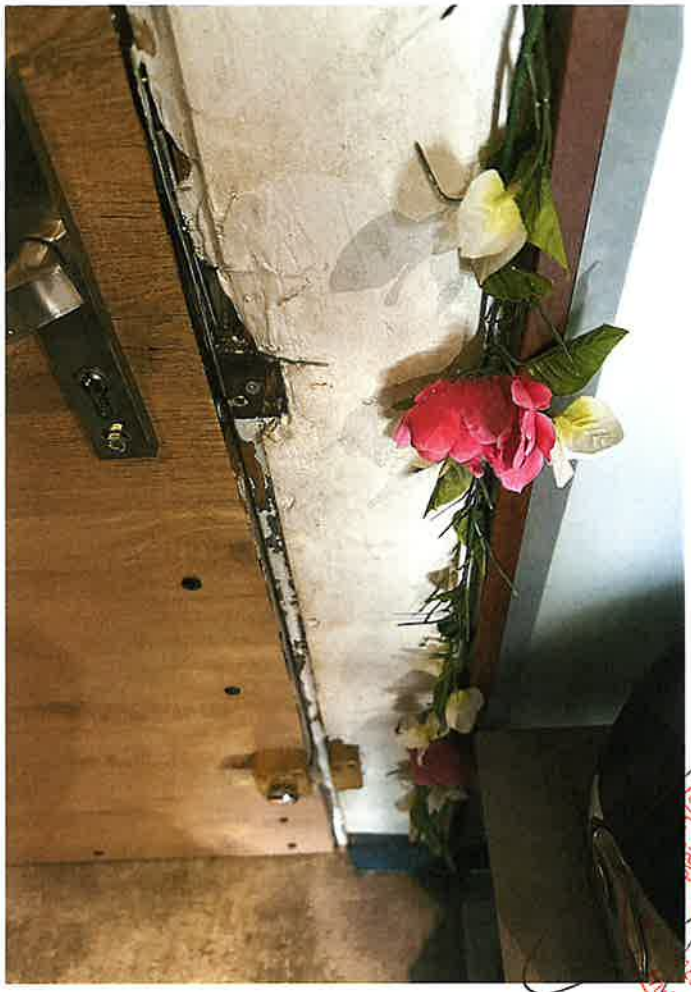

WOJTEK

2022

27.07.2020

TOILETTES
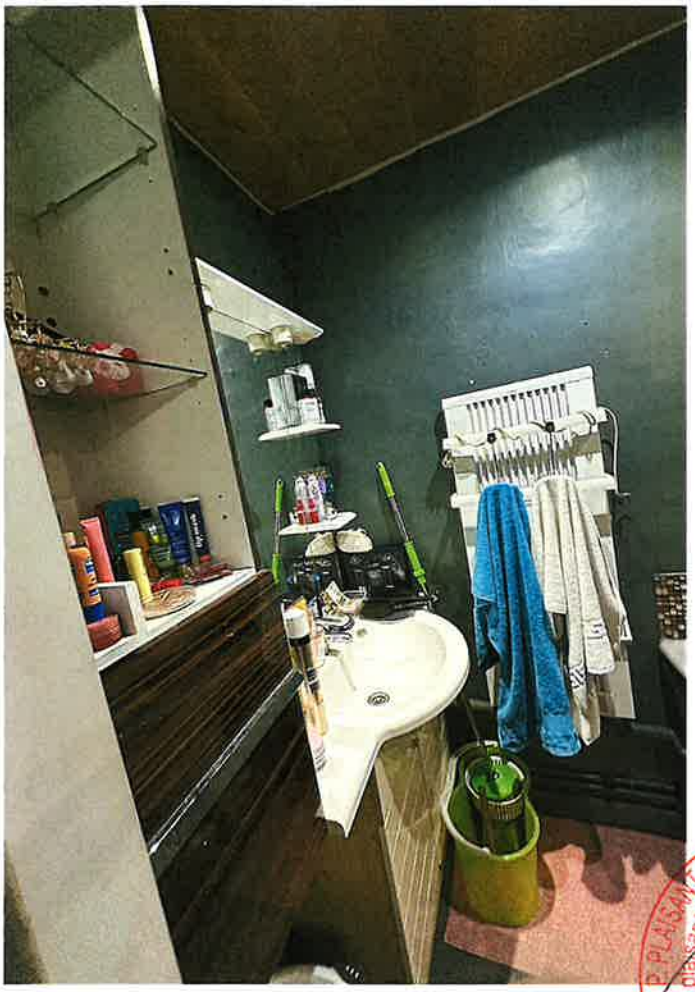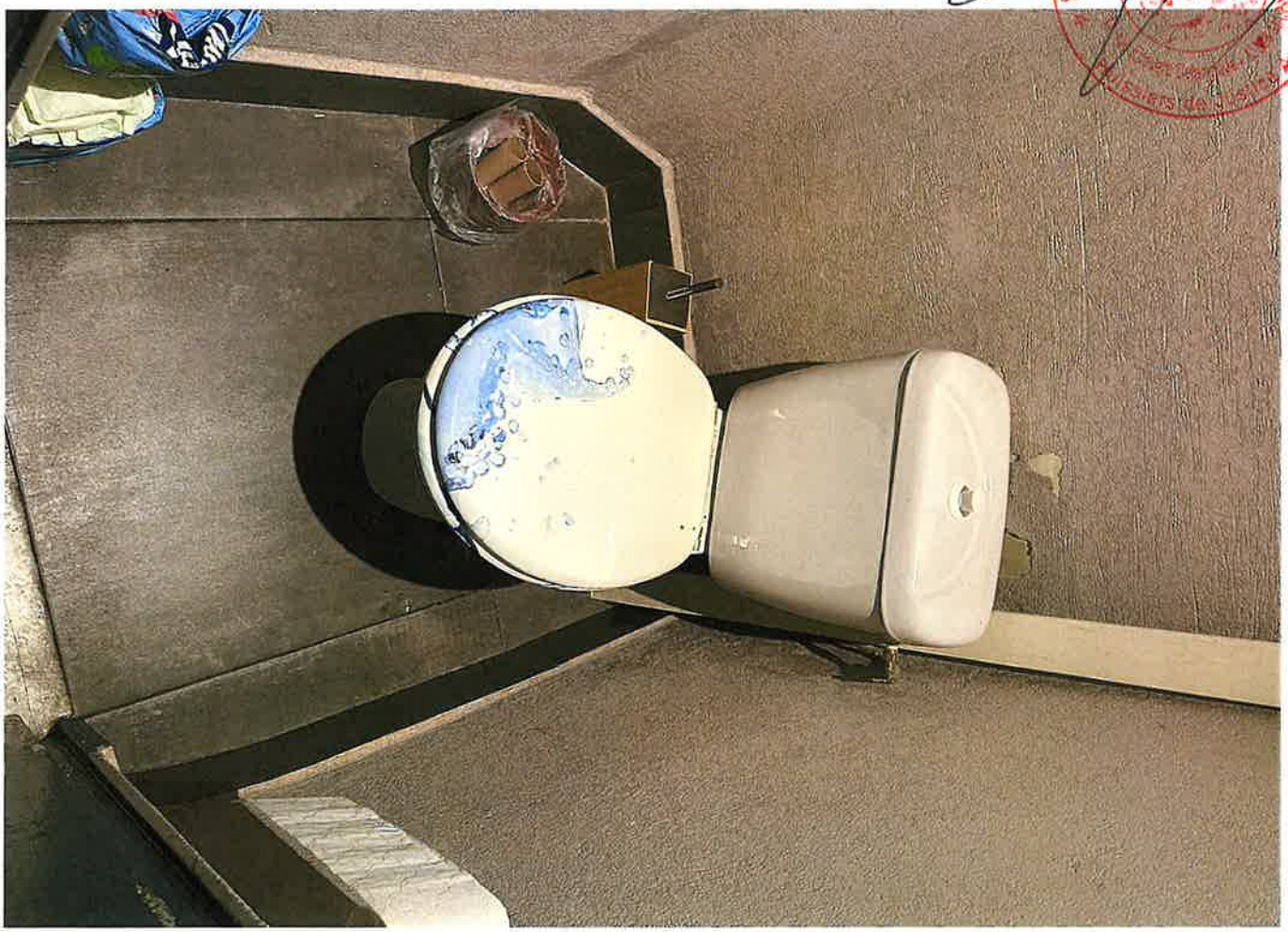
90